

Le très honorable Justin Trudeau, c.p.
Premier ministre du Canada

le 19 septembre 2017

Monsieur le Premier ministre,

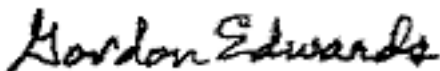
Le Canada est à l'aube d'une nouvelle ère : l'âge des déchets nucléaires. Pourtant, le Canada n'a aucune politique officielle de gestion à long terme des déchets radioactifs autres que le combustible irradié. Il nous faut de toute urgence une politique fédérale sur tous ces autres déchets radioactifs.

En effet, l'absence de cette politique a donné le feu vert à trois projets insensés d'abandon de déchets radioactifs à proximité de plans d'eau importants. Ces déchets demeureront dangereux pendant des centaines de milliers d'années. L'un de ces projets, à Chalk River, créerait un gigantesque monticule d'une hauteur de plusieurs étages à la surface du sol, à un kilomètre de la rivière des Outaouais, et prétend confiner pour toujours un million de mètres cubes d'un mélange de déchets radioactifs. Les deux autres projets abandonneraient sur place les restes radioactifs de deux réacteurs qui ont terminé leur vie utile : le réacteur NPD à Rolphton sur la rivière des Outaouais et le réacteur WR-1 à Pinawa sur la rivière Winnipeg. Ces trois projets menacent les générations futures et ils établissent un terrible précédent aux yeux des autres pays qui attendent du Canada des politiques et des pratiques acceptables pour l'environnement et pour la société.

Les déchets radioactifs impliqués dans ces trois projets sont tous sous la responsabilité exclusive du gouvernement du Canada. Pourtant, ces projets ont été confiés à un consortium privé de compagnies multinationales choisi par le précédent gouvernement fédéral dans le cadre d'un contrat de durée limitée. Le gouvernement précédent s'était également assuré que le processus d'approbation des trois projets soit entièrement régi par la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN). Celle-ci n'a jamais refusé d'octroyer une licence à une installation nucléaire majeure et son indépendance a souvent été mise en doute.

Monsieur le Premier ministre, nous vous exhortons à suspendre les évaluations environnementales de ces trois projets et à mettre en place une politique fédérale sur la gestion à long terme des déchets radioactifs autres que le combustible irradié. Nous suggérons que cette politique soit élaborée en consultation avec les Premières Nations et avec les autres Canadiens comme on l'avait fait lors de l'adoption de la **Loi sur les déchets de combustible nucléaire**. La proposition ci-jointe (Annexe 1) suggère un tel plan d'action. Plus tôt cette année, la Nation Anishinabek et le Caucus Iroquois ont adopté une déclaration commune sur les déchets radioactifs basée sur cinq principes (Annexe 2). Nous recommandons que le gouvernement considère ces principes dans toute politique qu'il adopterait.

Votre obligé,



Gordon Edwards, Ph.D., ccnr@web.ca, (514) 489 5118
Président, Regroupement pour la surveillance du nucléaire
Conseiller scientifique, Médecins pour la survie mondiale

en solidarité avec les autres cosignataires de cette lettre : voir la liste à la page 2

copie conforme : voir la liste à la page 3

voici la liste des autres cosignataires de la lettre :

Grand Chef Patrick Madahbee, pour la *Nation Anishinabek*, a/s Nipissing FN ON
Grand Chef Joe Norton, pour le *Caucus Iroquois*, a/s Kahnawake FN, Qué.
Candace Neveau, pour les *Bawating Water Protectors*, Sault-Ste Marie ON
Johanna Echlin, pour l'Association *des propriétaires de chalets d'Old Fort William*, Sheenboro, Qué.
Ole Hendrickson, Ph.D., pour les *Citoyens concernés du comté et de la région de Renfrew*, ON
Theresa McClenaghan, Directrice executive, pour *Canadian Environmental Law Association*, Toronto ON
Edeltraud Neal, président, pour le *Conseil provincial des femmes d'Ontario*, Ottawa ON
Sandra Cohen Rose, président, pour le *Conseil national des femmes du Canada*, Montréal Qué.
Beatrice Olivastri, CEO, pour *Les Ami(e)s de la Terre*, Ottawa ON
Meredith Brown, pour *Ottawa Riverkeeper / Sentinelle Outaouais*, Ottawa ON
Brennain Lloyd, pour *Northwatch*, North Bay ON
Kirk Groover, pour *Petawawa Point Cottagers Association*, Petawawa ON
Marilee DeLombard, pour *Pontiac Environment Protection*, Shawville, Qué.
Robb Barnes, directeur executif délégué, pour *Écologie Ottawa*, Ottawa ON
Paul Johanis, pour *Alliance des espaces verts*, Ottawa-Gatineau ON/Qué.
Ginette Charbonneau, physicienne, pour le *Ralliement contre la pollution radioactive*, Oka, Qué.
Gilles Provost, journaliste scientifique, Montréal, Qué.
Pierre Jasmin pour *Les Artistes pour la Paix*, Montréal, Qué.
Michel Bélanger, président, pour *Nature Québec*, Québec, Qué.
Eric Notebaert, M.D., pour l'Association *canadienne des médecins pour l'environnement*, Montréal, Qué.
Vinay Jindal, M.D., président, pour les *Médecins pour la survie mondiale*, Toronto ON
François Lapierre, pour l'Association *pour la protection de l'environnement des Hautes-Laurentides*, Mont-Laurier, Qué.
Martine Ouellet, Députée à l'Assemblée nationale du Québec et Chef du Bloc Québécois
Gaétan Ruest, Ing., maire, *Ville d'Amqui*, Amqui, Qué.
Martine Chatelain, porte-parole, pour *Coalition Eau Secours!*, Montréal, Qué.
David Taylor, pour *Concerned Citizens Committee of Manitoba*, Winnipeg MB
Peter Denton, pour *Green Action Centre*, Winnipeg MB
Siegfried (Ziggy) Kleinau, pour *Bruce Peninsula Environment Group*, Bruce County, ON
Janet McNeill, coordonatrice, pour *Durham Nuclear Awareness*, Whitby ON
Chandler Davis, PhD, pour *Science for Peace*, Toronto ON
Angela Bischoff, pour *Ontario Clean Air Alliance*, Toronto ON
Faye More, coordonatrice, pour *Port Hope Community Health Concerns Committee*, Port Hope ON
Marc Fafard, pour *Sept-Îles sans uranium*, Sept-Îles, Qué.
Claude Lussier, président, pour *Minganie sans uranium*, Longue-Pointe-de-Mingan, Qué.
Samuel Arnold, pour *Sustainable Energy Group*, Woodstock NB
Georges Hébert, président, pour *STOP*, Montréal, Qué.
Gordon Edwards, PhD, président du *Regroupement pour la surveillance du nucléaire*, Montréal, Qué.

une copie conforme a été émise à chacun de ces personnes :

Gouvernement fédéral

Hon. Catherine McKenna, ministre de l'Environnement et du Changement Climatique
ec.ministre-minister.ec@canada.ca catherine.mckenna@parl.gc.ca catherine.mckenna@canada.ca

Hon. Dominic LeBlanc, ministre des Pêcheries, Océans et de la garde côtière canadienne
dominic.leblanc@parl.gc.ca

Hon. Jim Carr, ministre des Ressources Naturelles jim.carr@parl.gc.ca

Hon. Kirsty Duncan, ministre de la Science kirsty.duncan@parl.gc.ca

Hon. Marc Garneau, ministre des Transports marc.garneau@parl.gc.ca

Hon. Navdeep Bains, ministre de l'Innovation, des Sciences et du Développement économique
navdeep.bains@parl.gc.ca

Hon. Ralph Goodale, ministre de la sécurité publique ralph.goodale@parl.gc.ca

Hon. Ginette Petitpas Taylor, ministre de la santé ginette.petitpas@parl.gc.ca

Hon. Carolyn Bennett, ministre des Relations entre la Couronne et les Autochtones et des Affaires nordiques
carolyn.bennett@parl.gc.ca minister@aadnc-aandc.gc.ca

Hon. Jane Philpott, ministre des Services aux Autochtones jane.philpott@parl.gc.ca

Hon. Katrina Gould, ministre des institutions démocratiques katrina.gould@parl.gc.ca

Hon. Amarjeet Sohi, ministre de l'Infrastructure et des communautés amarjeet.sohi@parl.gc.ca

Chambre des Communes

Andrew Sheer, chef du parti conservateur, andrew.scheer@parl.gc.ca

Thomas Mulcair, chef intérimaire, Nouveau Parti démocratique thomas.mulcair@parl.gc.ca

Martine Ouellet, chef du Bloc Québécois Martine.Ouellet.VACHON@assnat.qc.ca

Elizabeth May, chef du parti Vert du Canada, elizabeth.may@parl.gc.ca

Gouvernement du Québec

Philippe Couillard, premier ministre du Québec
<https://www.premier-ministre.gouv.qc.ca/premier-ministre/joindre-pm/courriel/index.asp>

Gaétan Barrette, ministre de la Santé et des Services sociaux ministre@msss.gouv.qc.ca

Pierre Arcand, ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles ministre@mern.gouv.qc.ca

David Heurtel, ministre de l'Environnement dheurtel-viau@assnat.qc.ca

Martin Coiteux, ministre de la Sécurité publique Martin.Coiteux.NELL@assnat.qc.ca

Assemblée nationale

Jean-François Lisée, chef du Parti Québécois Jean-Francois.Lisee.ROSE@assnat.qc.ca

François Legault, chef de la Coalition Avenir Québec, flegault-asso@assnat.qc.ca

Manon Massé et Gabriel Nadeau-Dubois, porte-paroles de Québec Solidaire
Manon.Masse.SMSJ@assnat.qc.ca Gabriel.Nadeau-Dubois.GOUI@assnat.qc.ca

Gouvernement de l'Ontario

Kathleen O. Wynne, premier ministre d'Ontario kwynne.mpp.co@liberal.ola.org

Eric Hoskins, ministre de la Santé et des Soins de longue durée ehoskins.mpp.co@liberal.ola.org

Chris Ballard, ministre de l'Environnement et Changement Climatique cballard.mpp.co@liberal.ola.org

Davis Zimmer, ministre des Relations autochtones et la Reconciliation dzimmer.mpp.co@liberal.ola.org

Corps législatif d'Ontario

Patrick Brown, chef du Parti progressiste-conservateur de l'Ontario patrick.brownco@pc.ola.org

Andrea Horwath, chef du Nouveau Parti démocratique d'Ontario ahorwath-co@ndp.on.ca

Maires

Jim Watson, maire d'Ottawa jim.watson@ottawa.ca

Maxime Pedneaud-Jobin, maire de Gatineau maire@gatineau.ca

Denis Coderre, maire de Montréal maire@ville.montreal.qc.ca

Marc Demers, maire de Laval bdm.laval@laval.ca

Municipalités régionales de comté

Scott Pearce, préfet de la MRC d'Argenteuil info@argenteuil.qc.ca

Sonia Paulus, préfète de la MRC des Deux-Montagnes info@mrc2m.qc.ca

Paul Larocque, préfet de la MRC de Thérèse de Blainville reception@mrc-tdb.org

Autres

Marlo Raynolds, chef du cabinet, ECCC marlo.raynolds@canada.ca

Jesse McCormick, directeur des Politique et des Relations autochtones, ECCC jesse.mccormick@canada.ca

les membres des medias (dès le 21 septembre)

ANNEXE 1

PROPOSITION en faveur d'une politique de gestion des déchets radioactifs autres que le combustible irradié qui soit acceptable pour l'environnement et pour la société.

ATTENDU QU'un consortium de cinq compagnies multinationales, régi par un contrat conclu avec le gouvernement fédéral précédent, propose d'entreposer de façon permanente jusqu'à un million de mètres cubes de déchets radioactifs autres que le combustible irradié dans un monticule haut de plusieurs étages à un kilomètre de la rivière des Outaouais, et d'abandonner pour toujours les restes radioactifs de longue durée de deux réacteurs juste à côté de la rivière des Outaouais et de la rivière Winnipeg;

ATTENDU QUE ces déchets radioactifs sont la responsabilité exclusive du gouvernement du Canada et qu'une bonne partie demeurera dangereuse pendant des centaines de milliers d'années;

ATTENDU QUE le gouvernement du Canada n'a pas encore établi de politique qui établirait des principes et des directives claires sur la gestion à très long terme des déchets radioactifs autres que le combustible irradié ;

ATTENDU QUE le gouvernement du Canada n'a tenu aucune consultation valable auprès des Premières Nations, ou des autres membres de la population canadienne pour formuler une politique de gestion à long terme des déchets radioactifs (autres que le combustible irradié) qui serait acceptable pour l'environnement et pour la société ;

ATTENDU QUE le gouvernement précédent a confié le pouvoir d'approuver ou de refuser ces trois projets d'entreposage permanent des déchets radioactifs à la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN), une agence dont l'objectivité et l'indépendance ont été contestées par plusieurs organismes.

PAR CONSÉQUENT QU'IL SOIT RÉSOLU

1. Que le gouvernement du Canada suspende les trois procédures d'évaluation environnementale de stockage permanent de déchets radioactifs à côté de la rivière des Outaouais et de la rivière Winnipeg;
2. Que le gouvernement du Canada entreprenne une large consultation des Premières Nations et de la population canadienne pour formuler une politique socialement acceptable et respectueuse de l'environnement qui établirait clairement les principes et les directives sur la gestion à long terme des déchets radioactifs autres que le combustible irradié, et qu'une telle consultation soit supervisée et administrée par le ministère de l'Environnement et des Changements climatiques;
3. Qu'à l'issue de ce processus de consultation et après avoir formulé sa nouvelle politique, le gouvernement du Canada demande de nouvelles propositions de projets pour la gestion à long terme de ces déchets radioactifs dont il est responsable, et que ces nouvelles propositions soient conformes à la nouvelle politique gouvernementale et assujetties au futur processus d'évaluation environnementale en cours d'élaboration.

ANNEXE 2

EXTRAIT DE LA DÉCLARATION CONJOINTE DE LA NATION ANISHINABEK ET DU CAUCUS IROQUOIS SUR LE TRANSPORT ET L'ABANDON DES DÉCHETS RADIOACTIFS - 2 MAI 2017

[traduction]

Pour la gestion à long terme des déchets radioactifs, il y a eu un commun accord sur les cinq principes que voici :

1. **Pas d'abandon** : Les déchets radioactifs sont dommageables pour les êtres vivants. Plusieurs demeurent dangereux pendant des dizaines de milliers d'années et même davantage. Ils doivent être isolés des aliments que nous mangeons, de l'eau que nous buvons, de l'air que nous respirons et de la Terre sur laquelle nous vivons, au bénéfice des nombreuses générations futures. Les forces de Notre Mère la Terre sont puissantes et imprévisibles et on ne peut se fier sur aucune structure faite de main d'homme qui pourrait leur résister éternellement. On ne doit pas abandonner et oublier des matières si dangereuses.
2. **Un entreposage contrôlé et récupérable** : Il faut une surveillance continue des déchets radioactifs. Cela implique un contrôle à long terme et un entreposage récupérable. L'information et les ressources doivent être transmises d'une génération à l'autre pour que les petits-enfants de nos petits-enfants puissent détecter tout signe de fuite de déchets radioactifs et s'en protéger. Ils devront savoir comment remédier à ces fuites dès qu'elles se produiront.
3. **Un meilleur confinement et un emballage amélioré** : Les coûts et les profits ne doivent jamais être le critère de base pour la gestion à long terme des déchets radioactifs. Le fait d'investir aujourd'hui dans un meilleur confinement pourrait nous éviter des frais plus élevés le jour où ce confinement fera défaut. Une telle défaillance causerait des dommages irréparables à l'environnement, en plus des maladies attribuables aux rayonnements. Les emballages normalisés devraient être conçus de manière à faciliter le contrôle, la récupération et éventuellement le rempaquetage des déchets dont le confinement serait compromis. Cela, pour les siècles à venir..
4. **Loin de tout plan d'eau d'importance** : Les rivières et les lacs sont le sang et les poumons de Notre Mère la Terre. Quand nous contaminons l'eau, nous empoisonnons la vie elle-même. Voilà pourquoi on ne doit pas entreposer les déchets radioactifs à proximité des cours d'eau pour toujours. Pourtant, c'est précisément ce que l'on veut faire à cinq endroits au Canada : à Kincardine sur le lac Huron, à Port Hope près du lac Ontario, à Pinawa à côté de la rivière Winnipeg ainsi qu'à Chalk River et à Rolphton à côté de la rivière des Outaouais.
5. **Pas d'importation ni d'exportation** : L'importation et l'exportation de déchets radioactifs sur les routes et les ponts publics devraient être interdites, sauf dans des cas vraiment exceptionnels et après une consultation sérieuse des personnes dont les terres et les eaux sont ainsi mises en péril. Tout particulièrement, les chargements planifiés de liquides hautement radioactifs de Chalk River vers la Caroline du Sud devraient être interdits puisqu'il est possible de réduire leur teneur en uranium enrichi et de les solidifier sur le site même de Chalk River. On devrait limiter strictement le transport des déchets radioactifs et en décider au cas par cas après une consultation sérieuse de tous ceux qui sont affectés.

[Voir http://ccnr.org/joint_Declaration_2017.pdf]